

Prix Gisèle Laprise

Description:

Le Prix Gisèle Laprise a été généreusement créé par Thomson Reuters. Cette bourse annuelle de 1 500 \$ est décernée afin de reconnaître une contribution remarquable réalisée par un membre de l'ACBD/CALL pour faire comprendre et apprécier les systèmes de droit civil et de common law au Canada. Il peut s'agir d'une contribution sous forme d'article, d'ouvrage, de cours, de recherche, d'activité de promotion ou d'un ensemble de travaux. Les candidatures déposées doivent contribuer à jeter des ponts et favoriser la compréhension entre la common law et le droit civil, une cause à laquelle s'est consacrée inlassablement Gisèle.

Récipiendaires de le Prix Gisèle Laprise :

- Clare Mauro (2017)

Processus de mise en candidature :

- Les mises en candidature peuvent être présentées par tout membre de l'ACBD/CALL, y compris, sans toutefois s'y limiter, un lecteur ou un participant de la contribution recommandée. Il est également possible de présenter soi-même sa candidature.
- Sur le formulaire de candidature doivent figurer le nom, l'affiliation et les coordonnées du candidat et du membre proposant la candidature, et ce formulaire doit être accompagné d'une lettre expliquant la raison de la mise en candidature et faisant référence à l'objet du prix. Une copie de l'article, une description du cours ou la citation bibliographique de l'ouvrage doit être fournie dans la mesure du possible. La soumission de documents à l'appui, tels que des critiques du livre ou des commentaires sur le cours, est encouragée.
- La mise en candidature s'échelonne du début décembre au 28 février, et les documents soumis doivent être envoyés à Dolores Noga, présidente du Comité des prix et bourses de l'ACBD/CALL.

Processus de sélection :

Le Comité des prix et bourses étudiera les candidatures en fonction des critères suivants :

- L'ouvrage en question améliore-t-il la compréhension de la common law et/ou du droit civil?
- L'ouvrage offre-t-il un aspect de nouveauté, que ce soit dans son mode de transmission ou dans le message qu'il renferme?
- Qui est le public cible et est-ce que l'ouvrage motivant la mise en candidature semble répondre à ses besoins? Y a-t-il de la documentation (évaluations, critiques) prouvant que le public bénéficie de l'ouvrage?



CANADIAN ASSOCIATION
OF LAW LIBRARIES
ASSOCIATION CANADIENNE
DES BIBLIOTHÈQUES DE DROIT

Developing and Supporting Legal Information Specialists
Perfectionnement et soutien des spécialistes de l'information juridique

Le Comité des prix et bourses déterminera le lauréat avant que le tarif réduit pour les inscriptions hâtives ne vienne à échéance afin de favoriser sa présence au congrès.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LE PRIX GISELE LAPRISE

Nom du candidat : _____

Lieu de travail/entreprise : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Le candidat est-il membre de l'ACBD/CALL depuis plus de douze mois? _____

Nom de la personne proposant la candidature (si ce n'est pas le candidat) :

Lieu de travail/entreprise : _____

Téléphone: _____ Courriel : _____

PIÈCES JOINTES

1. Déclaration écrite de la personne proposant la candidature

Veillez joindre une déclaration écrite décrivant la raison de la mise en candidature et en quoi elle cadre avec l'objet du prix.

2. Copie de travaux pour la mise en candidature

Si possible, veuillez fournir au moins une copie d'un travail particulier. Si la mise en candidature vise les travaux de toute la carrière du candidat, une bibliographie accompagnée de quelques exemples de textes pourrait suffire.

Signature: _____ Date: _____

Date limite de dépôt des candidatures : 1 er avril de chaque année

Veillez acheminer le formulaire rempli à :

Jennifer Walker

Présidente, Comité des prix et bourses de l'ACBD/CALL

Courriel : sac-cpb@callacbd.ca



CANADIAN ASSOCIATION
OF LAW LIBRARIES
ASSOCIATION CANADIENNE
DES BIBLIOTHÈQUES DE DROIT

*Developing and Supporting Legal Information Specialists
Perfectionnement et soutien des spécialistes de l'information juridique*

Les délibérations du Comité des prix et bourses seront traitées sous le sceau de la confidentialité, et le lauréat sera avisé qu'il a remporté le prix avant la date butoir pour les inscriptions hâtives afin de favoriser sa présence au congrès annuel.